

# Analyser l'opportunité de développer l'agriculture biologique en lien avec les problématiques eau d'un territoire

**Etude commanditée par la DREAL Pays de la Loire**



**Patrick LEMARIE**

Chargé de mission aides et environnement à Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire.

[cab.environment@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab.environment@biopaysdelaloire.fr)

Tel 02 41 18 61 40

**Marie-Cécile RICARD**

Coordinatrice au Groupement des agriculteurs biologiques de Vendée.

[coordination@gab85.org](mailto:coordination@gab85.org)

Tel 02 51 05 33 38



**Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio**

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)



# Plan d'intervention

**Pourquoi ce diagnostic Bio ?**

**Une démarche nationale**

**La déclinaison régionale**

**Test sur le bassin de la Bultière (85)**

**Le réseau Bio des Pays de la Loire**



**Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio**

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)



# Pourquoi ce diagnostic bio ?

## Article 27 de la loi Grenelle Août 09 :

« Sur les périmètres de captage d'eau potable, la priorité sera donnée aux surfaces d'agriculture biologique et d'agriculture faiblement utilisatrice d'intrants afin de préserver la ressource en eau et de réduire ses coûts d'épuration. »

## La loi sur l'eau (article 21)

Définit l'obligation de mettre en place d'ici 2012 un programme d'action sur les captages prioritaires (ZSCE – Zones soumises à contraintes environnementales)



# Une démarche nationale



# Avec des outils cadres nationaux

## L'agriculture biologique : un outil efficace et économe pour protéger les ressources en eau

Pour une gestion préventive de la qualité de l'eau  
et le maintien d'une activité agricole dynamique sur les territoires.



Si l'agriculture biologique est une solution efficace et économe pour protéger l'eau, elle est aussi intéressante d'un point de vue technico-économique pour les agriculteurs et ses bénéfices environnementaux profitent à tous !



Credits photos : ITAB, FRAB Champagne Ardenne

Auteurs : FNAB - ITAB - GABNOR - FRAB Champagne Ardenne avec la contribution de Bio de Provence, du SEDARB et de la CGAB



Imprimé sur du papier 100% recyclé

## Un argumentaire agriculture biologique et eau



Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

# Avec des outils cadres nationaux

**Développer la production biologique sur les aires d'alimentation de captage...**

*Outils et expériences*



Avril 2010

A destination des conseillers de terrain et animateurs de territoire

Fiche 8

**Des guides pour favoriser le développement de l'agriculture biologique**

**Développer l'Agriculture Biologique pour une protection durable et économe de votre captage...**

*Outils et expériences*



Avril 2010

A destination des maîtres d'ouvrage

Fiche 8

**Créer les conditions favorables à une protection efficace de la ressource en eau...**

*Outils et expériences*



Avril 2010

A destination des acteurs de l'eau

Fiche 9



# Avec des outils cadres nationaux



Crédit photos: FRAB Champagne-Ardenne, GASNOR et GAB Ile de France

## GRILLE D'ANALYSE DES TERRITOIRES

« COMMENT QUALIFIER DES TERRITOIRES A ENJEU 'EAU' EN FONCTION DE LEURS OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ? »

Participants au comité de pilotage:

Avril 2010

**Une grille cadre nationale d'analyse des territoires**



# La déclinaison régionale



**Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio**

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)



# Une déclinaison régionale de la grille nationale



Pour tenir compte des spécificités des systèmes de production de l'Ouest

Favoriser la complémentarité avec les autres démarches de territoire : ZSCE, contrats territoriaux, programmes d'action LEADER, CRBV,...



# Un comité de pilotage régional pour concevoir la grille

DREAL : commanditaire de la déclinaison régionale

CAB : création d'une version régionale de la grille et suivi méthodologique

GAB 85 : test de la grille sur le bassin de la Bultière (85)

## Autres membres du COFIL régional :

DRAAF

Agence de l'eau

Conseil régional

Chambre régionale d'agriculture



## Objectif du diagnostic d'opportunité

**Il ne s'agit en aucun cas d'obliger le passage en agriculture biologique des exploitations présentes sur une aire de captage prioritaire.**

Mais de préciser dans quelles conditions il serait envisageable :

- de favoriser l'évolution vers la bio d'un nombre significatif de ces exploitations
- ou d'adopter des techniques utilisées en bio ou en agriculture durable et qui préservent la qualité de l'eau.



## Une démarche complémentaire des autres démarches de territoires

**Le diagnostic agriculture biologique n'a pas pour objet la mise en œuvre d'études supplémentaires.**

Il s'appuie sur les données disponibles dans les études déjà réalisées

→ ou peut conduire à proposer des axes ou des critères supplémentaires pour les études à réaliser ultérieurement

→ en particulier dans le cadre des études de pression agricoles nécessaires à la définition des ZSCE.

## Gouvernance locale : un comité de pilotage central dans la démarche

- Il approuve les axes d'étude, les hypothèses de travail et les conclusions du diagnostic.
- Il permet de faire le lien avec les autres démarches prévues ou en cours sur le territoire.
- Il aide au repérage de personnes et sources de données.
- Il apporte ses propres analyses collectives.



## Une grille sur 5 axes

- Axe 1 : potentiel d'évolution des systèmes de production locaux vers l'agriculture biologique
- Axe 2 : potentiel local de consommation de produits AB
- Axe 3 : besoins et structuration locale des filières de collecte, transformation, commercialisation de produits AB
- Axe 4 : stratégies des collectivités et acteurs locaux pour protéger les ressources en eau, positionnement sur l'agriculture biologique
- Axe 5 : pressions réglementaires territoriales pour préserver la ressource en eau.



# Avec une échelle de notation locale

---	--	-
Très défavorable		Défavorable

O
Sans impact

+	++	+++
Favorable		Très favorable



# Une mise en œuvre possible par paliers

	<u>Option 1</u>	<u>Option 2</u>	<u>Option 3</u>
1 <sup>ère</sup> étape Etat des lieux préalable	2 jours	2 jours	2 jours
2 <sup>ème</sup> étape Réunion du COPIL	+ 1 jour	+ 1 jour	+ 1 jour
	<hr/>		
	= 3 jours		
3 <sup>ème</sup> étape Analyse des données disponibles		+ 2 jours	+ 2 jours
4 <sup>ème</sup> étape Entretiens auprès d'acteurs locaux			+ 6 jours
5 <sup>ème</sup> étape Amendements, validation COPIL		+ 1 jour	+ 1 jour
		<hr/>	<hr/>
		= 6 jours	= 12 jours





# Test sur le captage de la Bultière (85)



**Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio**

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

## Un test réalisé sur la Bultière (Vendée)

Test  
Bultière

- COPIIL local = Groupe d'Action Local LEADER
- Réalisateur = GAB 85
- Statistiques agricoles = Chambre d'agriculture 85
- 18 entretiens réalisés auprès d'acteurs locaux
  - Syndicat d'eau, communauté de commune
  - DDT, DDASS
  - CUMA, Groupe agriculture durable, Centres de gestion, Chambre d'agriculture
  - Entreprises agro alimentaires et magasins locaux
  - Organismes certificateurs AB

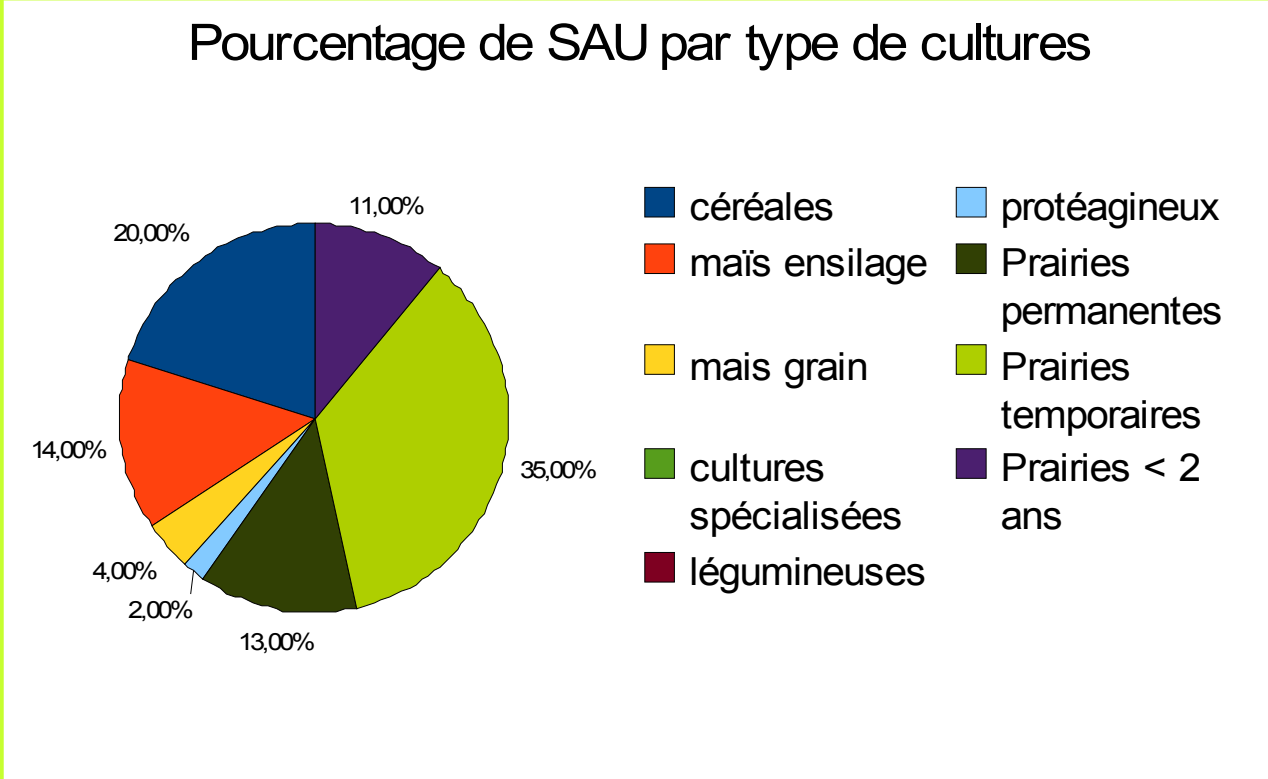
# Le territoire de la Bultière

**Test  
Bultière**

- Une retenue construite en 1994 sur la Grande Maine
- Une double problématique :
  - Nitrates
  - Phytosanitaires
- 15 400 ha dont 11 350 ha de SAU, 196 sièges d'exploitations sur le BV
- Un 1<sup>er</sup> programme d'accompagnement 2004-2010
- Un plan de gestion en cours d'élaboration
- Un dispositif ZSCE en cours d'élaboration

# Peu de diversité des cultures

**Test  
Bultière**

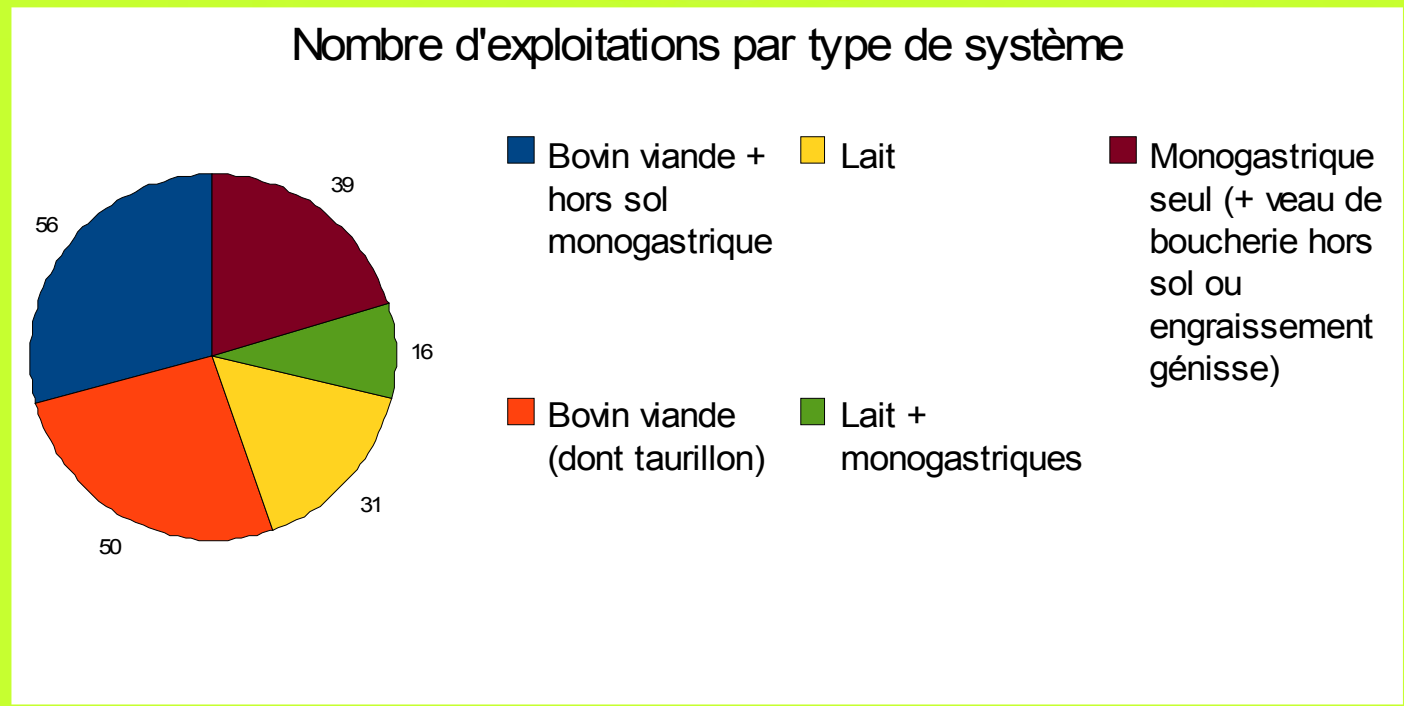


- ➔ Pas de légumineuses 2% de protéagineux
- ➔ Prairies temporaires < 1an majoritaires, de type RGI



# 5 principaux systèmes de production

**Test  
Bultière**

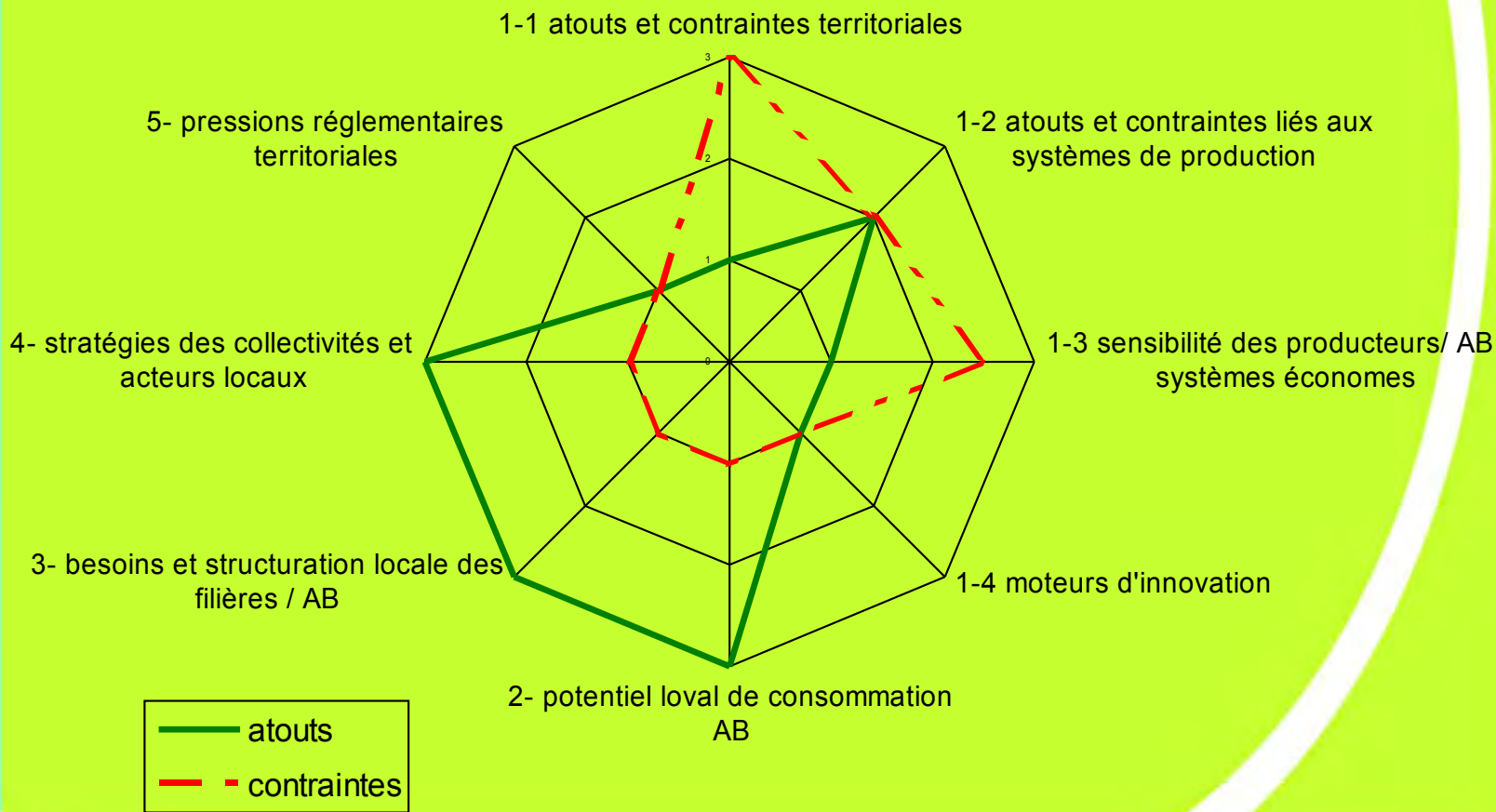


- 63% des exploitations ont un atelier monogastriques (111 exploitations, dont 11 en label)
- 37% des exploitations en bovin viande ou lait seul



# Synthèse globale des atouts / contraintes

**Test  
Bultière**

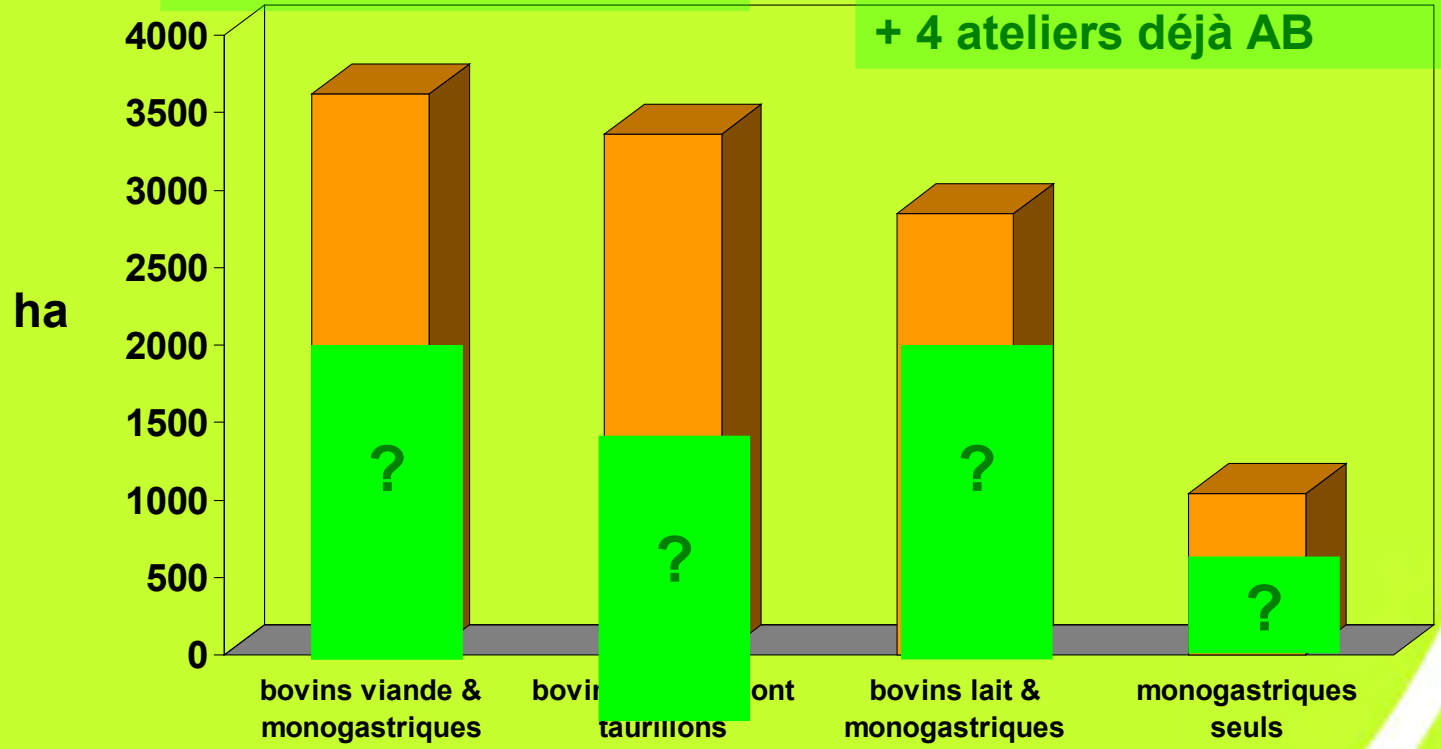


# Des potentiels d'évolution des systèmes existent

**Test Bultière**

**Les ateliers bovins sont convertibles en AB**

**11 ateliers volailles labels sont convertibles en AB + 4 ateliers déjà AB**



Les ateliers industriels (volailles, lapins, veaux) exigeraient des investissements prohibitifs en bâtiments pour passer en bio



## Les atouts pour faire évoluer les systèmes

**Test  
Bultière**

- Prix croissant des intrants
- Ecart de prix entre bio et conventionnel
- Matériels de désherbage de plus en plus performants et disponibles en CUMA
- Itinéraires techniques bio de plus en plus pratiqués (mélanges céréaliers, CIPAN,...)
- Technicité « Bio » de plus en plus reconnue



# Les freins pour faire évoluer les systèmes

**Test  
Bultière**

- Nombreux ateliers industriels non convertibles dont il faudra gérer les MO hors BV (MO non bio encore tolérée dans le règlement bio)
- Des productions bovines intensives qui exigent de fortes évolutions (avec possibilité de passage intermédiaire par un système économe en intrant –SFEI)
- Changer d'état d'esprit : logique encore dominante que l'intensification = bon revenu
- Peu d'exemples de producteurs bio sur la zone



# Les leviers à mettre en oeuvre

**Test  
Bultière**

- Faciliter l'accompagnement vers les systèmes économes
- Développer l'information sur le règlement et les pratiques bio
- Multiplier les démonstrations techniques = la preuve par l'exemple
- Accompagner les réflexions technico-économiques sur les systèmes : diminuer ses produits peut accroître ses revenus !
- Relayer les besoins en volumes de production des organisations économiques d'aval
- ET favoriser les projets locaux en vente directe et restauration collective = lien positif entre agriculture et population locale



# Les leviers à mettre en oeuvre

**Test  
Bultière**

Rôle déterminant du GAL des Herbiers qui associe :

- la problématique eau
- et le développement local

Et qui cherche à faire travailler ensemble tous les acteurs locaux : syndicat d'eau, agriculteurs, organisations économiques, organisations de développement, associations, ...



# Les conditions d'accompagnement

**Test  
Bultière**

- Permettre à la diversité des intervenants de participer de manière concertée (Chambre d'agriculture, GAB, Groupement agriculture durable, CUMA, centres de gestion...)
- Mobiliser les référents agricoles locaux pour appuyer les actions mises en œuvre
- Réorienter l'esprit de challenge des producteurs de la Bultière de l'intensif vers le Bio (technicité, filières innovantes, revenus)



# Conclusion

Quelle plus value pour une démarche de territoire ?

- Une analyse sous l'angle « systèmes de production »
- Prise en compte des aspects filières et projets locaux
- Implication d'acteurs et intervenants locaux diversifiés

Comment mettre en place un diagnostic ?

- À l'initiative du maître d'ouvrage local
- Appui financier possible par l'Agence de l'eau

Les interlocuteurs ?

- Mise en œuvre possible en interne ou en prestation extérieure (réseau Bio, Chambres d'agriculture,...)
- Appui méthodologique : DREAL et Coordination AB





# Conclusion

Guide disponible sous peu sur le site de la DREAL :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>



**Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio**

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

# Le réseau Bio des Pays de la Loire



**Le réseau national des producteurs Bio**  
[www.fnab.org](http://www.fnab.org)



02-40-79-46-57  
[gab-44@wanadoo.fr](mailto:gab-44@wanadoo.fr)



02-41-37-19-39  
[gabbanjou@wanadoo.fr](mailto:gabbanjou@wanadoo.fr)



02-43-53-93-93  
[civambio53@wanadoo.fr](mailto:civambio53@wanadoo.fr)



02-43-28-00-22  
[gab72@maison-des-paysans.org](mailto:gab72@maison-des-paysans.org)



02-51-05-33-38  
[GAB85@wanadoo.fr](mailto:GAB85@wanadoo.fr)

## Nos objectifs

- Développer l'agriculture biologique en Pays de la Loire
- Construire des filières locales et cohérentes
- Rassembler et défendre les producteurs Bio
- Sensibiliser le grand public

## Nos compétences

- Accompagnement des conversions
- Appuis techniques
- Montages de dossiers
- Animation de filières
- Valorisation des produits



**Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio**

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)



**Merci**

# Débat et échanges



**Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire : le réseau des producteurs Bio**

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)